

COMMUNIQUE DE PRESSE

Tremblay-en-France, le 15 juin 2022

Air Liquide et le Groupe ADP annoncent leur ambition de créer la première coentreprise pour accompagner le développement des infrastructures hydrogène dans les aéroports

Avec ce projet de création de la première coentreprise d'ingénierie spécialisée dans l'accompagnement des aéroports pour leurs projets d'intégration de l'hydrogène dans leurs infrastructures, Air Liquide et le Groupe ADP renforcent leur collaboration.

Cette annonce s'inscrit dans le prolongement d'un protocole d'accord signé en 2021 et portant sur des études de faisabilité pour accompagner l'arrivée des avions à hydrogène. Ce projet de partenariat traduit l'ambition commune des deux Groupes de préparer, dès aujourd'hui, le déploiement d'une aviation mondiale décarbonée.

La mission de la coentreprise, détenue à 50-50 par les deux Groupes, sera de proposer une offre de services et d'ingénierie en France comme à l'international pour accompagner les aéroports dans leur transition vers l'hydrogène. Prenant en compte un objectif de mise en service des premiers avions de ligne propulsés à l'hydrogène à horizon 2035, l'organisation des aéroports doit être repensée dès aujourd'hui, notamment pour intégrer la problématique de l'approvisionnement en hydrogène liquide, et permettre de proposer d'autres usages en mobilité au sol, qu'il s'agisse de mobilité lourde ou d'engins d'assistance en piste.

L'offre de service pourra répondre à l'ensemble des enjeux d'intégration de l'hydrogène pour les aéroports :

- ◆ Estimation des volumes d'hydrogène requis au fil du temps ;
- ◆ Organisation optimale de la chaîne logistique de l'hydrogène en fonction des spécificités de l'aéroport et du territoire ;
- ◆ Dimensionnement et pré-implantation des infrastructures d'hydrogène requises dans l'aéroport ;
- ◆ Études préliminaires de sécurité ;
- ◆ Études de coûts et définitions de feuille de route d'investissements ;
- ◆ Études d'impact carbone.

Les deux Groupes avaient initié un premier partenariat dès 2021, en collaboration avec Airbus, pour réaliser une étude pendant un an portant sur les configurations de 30 aéroports à travers le monde, notamment les aéroports Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly. Les études préliminaires ont permis de démontrer la pertinence de l'hydrogène pour décarboner l'aviation, en identifiant plusieurs schémas de production et de distribution qui sauront s'intégrer dans les infrastructures aéroportuaires.

Air Liquide et le Groupe ADP ont ainsi développé une expertise unique en matière de dimensionnement et de pré-implantation d'infrastructures pour accompagner la nécessaire transformation des aéroports.

Dans le cadre de cette co-entreprise (*), Air Liquide apportera son expertise dans le domaine de l'hydrogène, allant de la production par électrolyse, la liquéfaction, le stockage et la distribution d'hydrogène jusqu'aux avions. Groupe ADP apportera son expertise en ingénierie aéroportuaire, ainsi que son savoir-faire dans les opérations aéroportuaires.

À cette occasion, **Edward Arkwright, directeur général exécutif du Groupe ADP** a déclaré : « La création de cette coentreprise est une évidence après le travail d'étude effectué conjointement avec Air Liquide au cours de l'année écoulée, afin de permettre l'émergence, dès 2023, des premiers cas d'usage au sol autour des technologies hydrogène sur nos aéroports Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly. Notre collaboration avec Air Liquide s'inscrit dans la durée et s'appuie sur nos complémentarités d'expertises : la chaîne d'approvisionnement hydrogène pour Air Liquide et l'aménagement et les opérations aéroportuaires pour le Groupe ADP ».

Matthieu Giard, Vice-Président et membre du Comité Exécutif d'Air Liquide, directeur des activités Hydrogène, a déclaré : « L'hydrogène est nécessaire pour réussir la transition énergétique, et les études que nous avons menées avec le Groupe ADP depuis un an confirment la contribution majeure que cette molécule peut apporter dans la décarbonation du secteur aéroportuaire. Les aéroports doivent être prêts à accueillir les avions hydrogène en 2035, et ainsi favoriser l'émergence d'un écosystème pour la mobilité hydrogène au sens large. C'est donc dès maintenant qu'il faut travailler à la mise en place de l'infrastructure correspondante. C'est dans cet objectif qu'Air Liquide et le Groupe ADP prévoient de créer la première coentreprise spécialisée dans ce domaine, s'appuyant sur notre première collaboration et les expertises complémentaires des deux Groupes. En ligne avec nos engagements, notre ambition est de contribuer activement au développement d'une société bas carbone ».

(*) Nota : la création de la co-entreprise entre Air Liquide et Groupe ADP demeure sous réserve de la finalisation de la documentation contractuelle appropriée et, entre autres et en tant que de besoin, de l'obtention d'un avis conforme de la part des autorités de la concurrence concernées.

À propos d'Air Liquide

Corporate Communications : media@airliquide.com

Relations Investisseurs : IRTeam@airliquide.com

Air Liquide est un leader mondial des gaz, technologies et services pour l'industrie et la santé. Présent dans 75 pays avec 66 400 collaborateurs, le Groupe sert plus de 3,8 millions de clients et de patients. Oxygène, azote et hydrogène sont des petites molécules essentielles à la vie, la matière et l'énergie. Elles incarnent le territoire scientifique d'Air Liquide et sont au cœur du métier du Groupe depuis sa création en 1902.

Agir au présent tout en préparant l'avenir est au cœur de la stratégie d'Air Liquide. Avec son plan stratégique ADVANCE à horizon 2025, Air Liquide se place sur la trajectoire d'une performance globale, alliant dimensions financière et extra financière. Positionné sur des marchés d'avenir, le Groupe bénéficie d'atouts puissants tels que son modèle économique alliant résilience et solidité, sa capacité d'innovation ou encore son expertise technologique. Le Groupe développe des solutions en faveur de la transition climatique et énergétique -avec notamment l'hydrogène - et agit pour le progrès dans les domaines de la santé, du numérique ou encore des hautes technologies.

Le chiffre d'affaires d'Air Liquide s'est élevé à plus de 23 milliards d'euros en 2021. Air Liquide est coté à la Bourse Euronext Paris (compartiment A) et appartient aux indices CAC 40, CAC 40 ESG, EURO STOXX 50 et FTSE4Good.

Plus d'informations sur www.airliquide.com et sur twitter [@airliquidegroup](https://twitter.com/airliquidegroup)

À propos du GROUPE ADP

Contact presse : Lola Bourget, responsable du Pôle Médias et Réputation +33 1 74 25 23 23

Relations Investisseurs : Cécile Combeau, Elliott Roch - +33 1 74 25 31 33 - invest@adp.fr

Le Groupe ADP aménage et exploite des plateformes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2021, le groupe a accueilli sous sa marque Paris Aéroport 41,9 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, 2,1 millions de tonnes de fret et de courrier et près de 118,1 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2021, le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 2 777 millions d'euros et le résultat net part du groupe à - 248 millions d'euros.

Aéroports de Paris SA au capital de 296 881 806 euros. Siège social : 1 rue de France, Tremblay-en-France 93290. RCS Bobigny 552 016 628.

Plus d'informations sur groupeadp.fr et sur twitter [@GroupeADP](https://twitter.com/GroupeADP)